

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi portant fusion des filières à responsabilité élargie des producteurs d'emballages ménagers et des producteurs de papier (n° 763) (*M. Denis Masségli, rapporteur*)..... 2
- Informations relatives à la Commission 2

Mardi 31 janvier 2023
Séance à 14 heures 45

Compte rendu n° 40

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

**Présidence de
M. Jean-Marc Zulesi,
*Président***



La Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi portant fusion des filières à responsabilité élargie des producteurs d'emballages ménagers et des producteurs de papier (n° 763) (*M. Denis Masségli*, rapporteur).

La commission a **accepté** les amendements figurant dans le tableau ci-après :

N° Amdt	Place	Auteur	Groupe
48	PREMIER	M. MASSÉGLIA Denis	RE
36	PREMIER	M. MASSÉGLIA Denis	RE
37	PREMIER	M. MASSÉGLIA Denis	RE
43	PREMIER	M. PORTIER Alexandre	LR
11	PREMIER	M. GAULTIER Jean-Jacques	LR
45	PREMIER	Gouvernement	
13	PREMIER	Mme BRULEBOIS Danielle	RE
35	PREMIER	M. THIERRY Nicolas	Ecolo - NUPES
46	PREMIER	M. MASSÉGLIA Denis	RE
47	PREMIER	M. MASSÉGLIA Denis	RE
18	PREMIER	M. BROSSE Anthony	RE
49	PREMIER	M. MASSÉGLIA Denis	RE
50	PREMIER	M. MASSÉGLIA Denis	RE
9	2	SION-CEDU	
40	5	Mme MEYNIER-MILLEFERT Marjolaine	RE



Informations relatives à la Commission

La mission flash sur le suivi des engagements de la France dans les COP est composée de Mme Laurence Heydel Grillere et M. Antoine Vermorel Marques, corapporteurs.

Membres présents ou excusés

Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Réunion du mardi 31 janvier 2023 à 14 h 45

Présents. - Mme Danielle Brulebois, M. Denis Masségia, Mme Marjolaine Meynier-Millefert, M. David Valence, M. Jean-Marc Zulesi

Excusé. - Mme Christelle Petex-Levet